

Revue de l'Association
des ingénieurs en climatique,
ventilation et froid (AICVF)

ÉDITORIAL

ISSN n° 1774-5071

66, rue de Rome - 75008 Paris
Tél : 01 53 04 36 10
Fax : 01 42 94 04 54
www.aicvf.org
revue@aicvf.org



Édition

Directeur de la publication :
Bertrand Montmoreau
Rédactrice en chef : Marie-Laure Falque-Masset
Comité de rédaction :
Irène Arditi, Franck Benassis,
Michel Bourdier, Jack Bossard,
Roger Cadiegues, Bernard Caroff,
Hervé Castet, Roger Cornette,
Alain Dupré, Didier Glatigny,
Jean Hrabovsky, Jean Lannaud,
Philippe Ménard, José Naveteur
(secrétaire du comité de rédaction),
Jean Pradère, Michel Raoult.

Réalisation

Atelier Mathieu Chévara
7, rue Oberkampf, 75011 Paris
Tél. : +33 (0)1 48 06 35 13
atelier@atelier-chevara.com
Gérant : Mathieu Chévara
Secrétariat de rédaction,
rédaction : Maylis Gaillard,
Emmanuelle Jeanson
Réalisation graphique :
Anouk Garin / Atelier Chévara etc.
Conception graphique :
Mathieu Chévara, Florence Boyer
Impression et routage :
Imprimerie Jouve

Abonnements

DIP / CVC Service abonnements
18/24, quai de la Marne
75164 - Paris Cedex 19
Tél. : 01 44 84 85 18
Fax : 01 42 00 56 92
Contact : Adrienne Houssin

Abonnement France : 77 euros TTC
Abonnement étranger : 96 euros HT
(par avion : 123 euros HT franco)
Prix au numéro : 17 euros TTC

Publicité

Climagora Promotion
66, rue de Rome - 75008 Paris
Tél. : 01 53 04 36 10
Fax : 01 42 94 04 54
Chef de publicité : Michel Laval

Inscrit à la Commission paritaire :
NO : 0410 G 87071
Dépôt légal : septembre 2008

Les articles publiés sont sélectionnés avec soin en regard de leur intérêt pour les professionnels de la climatique ; les auteurs expriment en toute liberté leur point de vue et ni l'AICVF ni l'Atelier Mathieu Chévara ne sauraient être tenus responsables des articles publiés, ceux-ci relevant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 11 mars 1957 - art. 40 et 41 et Code pénal art. 425).

Sur la voie de la sobriété énergétique

Jusqu'à ce jour, la folle augmentation de notre consommation d'énergie est attachée au progrès social et à la croissance économique. Ce modèle s'est toujours affranchi des ressources naturelles considérées comme inépuisables. On sait aujourd'hui qu'il n'en n'est rien. Doit-on alors commencer à réfléchir à d'autres modes de vie, à un processus de décroissance économique équitable et durable comme certains le proposent ?

C'est avec beaucoup d'espoir que, dans cette problématique, nous voyons le "Bâtiment" mauvais élève de la consommation énergétique, enfin mis en avant dans des actions gouvernementales fortes. Il faut être conscient qu'au regard de l'inertie des mentalités, de l'urgence des actions à grande échelle et des freins économiques naturels, seule la réglementation permettra d'imposer l'efficacité énergétique indispensable à la réalisation des objectifs fixés par les acteurs scientifiques et politiques.

Devant cette urgence, il ne faut toutefois pas oublier les règles de base du confort thermique et du fonctionnement de nos équipements techniques, et bien réfléchir aux comportements spécifiques de ces bâtiments. La vigilance, la simplicité, et un certain recul sont de rigueur pour éviter les écueils face à ces bâtiments très isolés et notamment très réactifs aux apports gratuits externes et internes.

On en vient alors à parler du rapprochement indispensable des acteurs de la conception qui doit faire en sorte que les compétences de chacun permettent la réussite. Il en va de même de nos activités associatives qui doivent évoluer et s'ouvrir largement sur les autres métiers de la construction.

Nous n'avons d'autre choix que l'optimisme et l'action collective. Il faut convaincre qu'il est aujourd'hui possible de réaliser des bâtiments à basse consommation en restant dans des enveloppes financières acceptables. Les premiers projets marquants sortent de terre, un label français est en place, de nouveaux métiers notamment en rénovation vont apparaître très vite, des moyens financiers sont déjà disponibles.

La basse consommation semble plus facile à imposer aux bâtiments qu'aux autres consommateurs d'énergie, et cette voie est présentée aujourd'hui comme un atout majeur vers la sobriété énergétique. Pour cette raison, nous en avons fait le thème du congrès national AICVF, organisé à Tours ce 12 septembre 2008.

■ **Richard Coignard**, président AICVF Touraine-Centre



*« Nous n'avons
d'autre choix
que l'optimisme
et l'action
collective. »*